



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES FINANCES



BUREAU CENTRAL DE COORDINATION (BCCeCo)
PROGRAMME D'APPUI À L'AGRICULTURE DURABLE (PAAD)

RAPPORT SYNTHÉTIQUE SUR LA SITUATION DES SUPERFICIES EMBLAVEES DANS LES HUIT (8) PROVINCES D'INTERVENTION DU PAAD/BCCeCo

Campagne agricole

Saison A – Exercice agricole 2025–2026 (Hémisphère Sud) et Saison A 2026 (Hémisphère Nord)

Élaboré par :

MSc. Ir. Martin SOLO MATSANGA

Expert en Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage (MEAL)

Août 2026

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent rapport présente la situation des superficies emblavées dans les huit (8) provinces d'intervention du **Programme d'Appui à l'Agriculture Durable (PAAD/BCeCo)** au titre de la **campagne agricole – Saison A, Exercice agricole 2025-2026 pour l'Hémisphère Sud et Saison A 2026 pour l'Hémisphère Nord**.

Les données consolidées pour l'ensemble de CLD/Agrix accompagnés font ressortir une superficie globale de **735 hectares** emblavée, répartie entre cinq principales spéculations : le maïs, le manioc, l'arachide, le haricot et le niébé.

Le **maïs représente de loin la principale spéculation**, avec **512 ha**, soit environ 69,7 % de la superficie totale emblavée. Il est suivi du manioc avec 89 ha, du niébé avec 57 ha, de l'arachide avec 50 ha et du haricot avec 27 ha.

Sur le plan géographique, les superficies emblavées sont relativement équilibrées dans plusieurs provinces. Le **Kasaï-Central** présente la superficie la plus importante avec 109 ha, suivi du Kasaï-Oriental avec 108 ha, de la Lomami avec 107 ha et de l'Ituri avec 102 ha. La plus faible superficie est enregistrée au Lualaba avec 42 ha.

Cette configuration traduit une forte orientation de la campagne vers la production du maïs, mais révèle également une faible diversification de certaines spéculations. Le suivi régulier des emblavures effectives, la vérification des superficies déclarées et l'analyse des écarts entre prévisions et réalisations devront par conséquent constituer des priorités du dispositif de suivi-évaluation.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet d'Appui à l'Agriculture Durable (PAAD/BCeCo)**, la campagne agricole constitue l'un des principaux leviers opérationnels pour accompagner les producteurs et accroître la disponibilité des denrées alimentaires, tout en renforçant les performances des chaînes de valeur soutenues par le Programme. À cet effet, des **CLD/Agrix** ont été mobilisés et accompagnés dans la production semencière afin de garantir l'accès à des semences de qualité et de soutenir la dynamique de diffusion.

L'**analyse des superficies emblavées** pour la campagne agricole 2025-2026 représente un élément central du dispositif de pilotage. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs par rapport aux prévisions, d'apprécier la répartition des superficies par province et par spéculation, et de préparer les mécanismes de supervision et de suivi pour la campagne 2026-2027.

Le présent rapport couvre **huit provinces** : Lomami, Kasai-Oriental, Kasai-Central, Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Lomami, Haut-Uélé et Ituri. Il se rapporte à la **Saison A de l'exercice agricole 2025-2026 pour l'Hémisphère Sud**, ainsi qu'à la **Saison A 2026 pour l'Hémisphère Nord**.

L'objectif est de fournir à la **Direction Générale du BCeCo** une lecture synthétique et analytique des superficies emblavées, afin d'orienter les décisions stratégiques et opérationnelles pour la campagne agricole **2026-2027**, en renforçant la planification et l'efficacité des interventions.

3. MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DES DONNÉES

Les analyses présentées dans ce rapport sont fondées sur le tableau consolidé intitulé « **Situation des ha dans les 8 provinces** », qui reprend les superficies prévues par CLD/Agrix et par spéculation.

Les données ont été regroupées par province puis consolidées au niveau global. Les principales variables analysées sont : (i) Répartition des CLD/Agrix accompagnés selon les provinces ; (ii) Superficies totales emblavées selon les provinces ; (iii) Superficies par Spéculation selon les provinces (ha).

4. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

4.1 Situation des structures accompagnées

Le total des structures accompagnées dans la production de semences s'élève à 105 Agrix répartis dans 8 provinces (figure 1), mais la répartition révèle de fortes disparités territoriales. Le Kasai-Central concentre à lui seul 34 structures, soit près d'un tiers (32,4 %). L'Ituri et le Haut-Uélé comptent chacun 14 structures, représentant ensemble 26,7 %. Le Kasai-Oriental et au Lomami avec 11 structures chacun représentent 21 %, tandis que la Haut-Lomami (10), le Lualaba (6) et le Haut-Katanga (5) affichent une faible représentation, regroupant seulement 20,9 % du total.

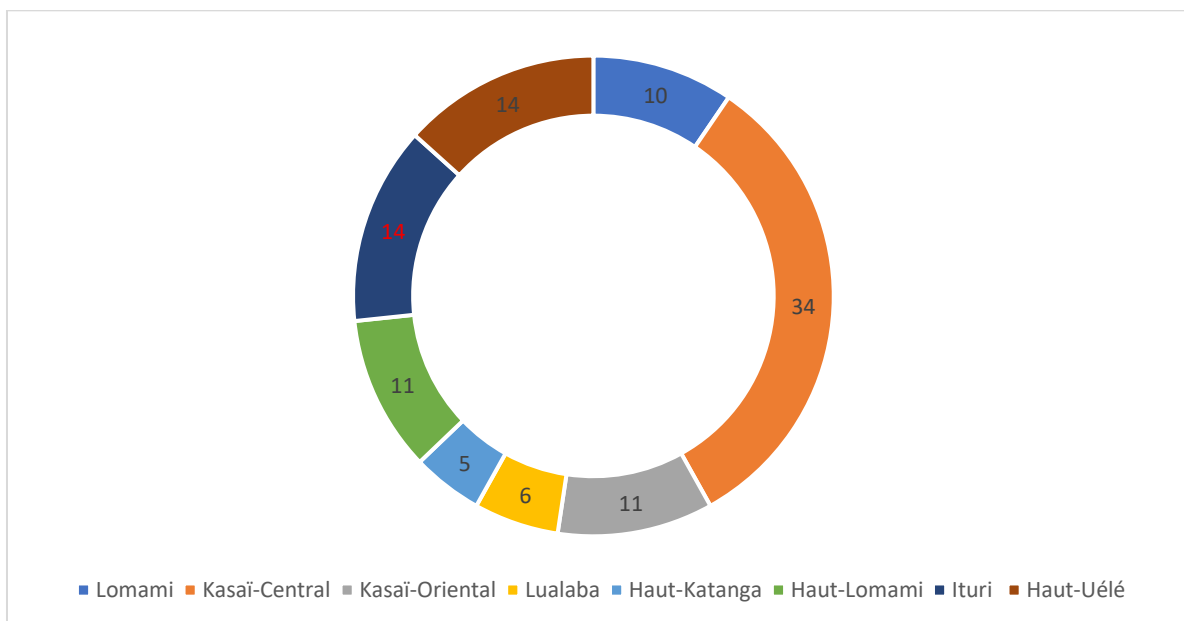


Figure 1 : Répartition des agrimultiplicateurs accompagnés par province

4.1 Situation des superficies emblavées par province

La superficie totale emblavée pour la campagne agricole 2025-2026 s'élève à 735 ha. La figure 2 met en évidence que la province du Kasai-Central se classe en première position avec 109 ha, suivi du Kasai-Oriental avec 108 ha et de la Lomami avec 107 ha et L'Ituri 102 ha. Ces quatre provinces présentent des niveaux de superficies emblavées très proches. Le Haut-Katanga et le Haut-Lomami présentent respectivement 97 ha et 94 ha. Le Haut-Uele prévoit 76 ha. Le Lualaba se distingue par une superficie nettement plus faible, limitée à 42 ha, soit environ 5,7 % du total. Cette situation justifie une analyse particulière des déterminants de la faible superficie prévue au Lualaba, notamment la disponibilité des terres, des semences, des intrants, les capacités des Agrix ou les contraintes agroécologiques et opérationnelles.

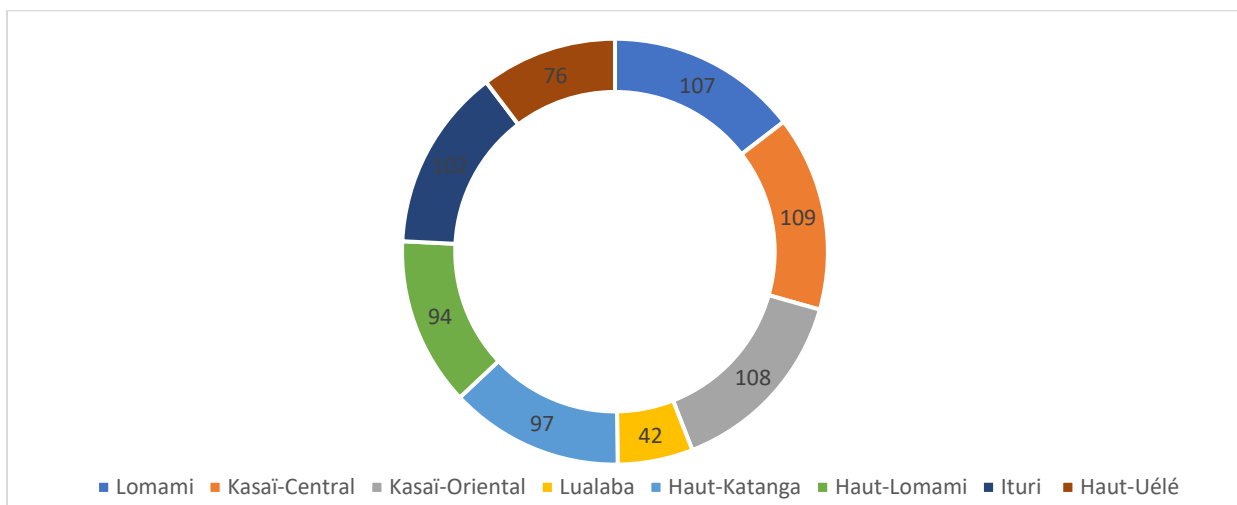


Figure 2 : Superficies totales emblavées selon les provinces

4.2. Situation des superficies emblavées Spéculation

La figure 3 met en évidence une nette prédominance du maïs dans l'ensemble des provinces d'intervention. Les superficies consacrées à cette culture varient de 28 ha au Lualaba à 87 ha au Haut-Katanga. À l'échelle des huit provinces, le maïs totalise ainsi 512 ha, soit environ 69,7 % de la superficie totale emblavée (735 ha), ce qui en fait de loin la principale spéculation cultivée.

Le manioc occupe la deuxième position avec 89 ha et est présent dans presque toutes les provinces, à l'exception du Haut-Katanga. Les légumineuses restent globalement moins représentées : le niébé couvre 57 ha, l'arachide 50 ha et le haricot 27 ha. Leur présence varie toutefois sensiblement selon les provinces. Une diversification plus marquée est notamment observée en Ituri et dans le Haut-Uélé, où l'arachide couvre respectivement 18 ha et 16 ha ; l'Ituri se distingue également par 22 ha de haricot. Dans l'ensemble, la répartition des superficies traduit donc une forte concentration de la campagne 2025-2026 agricole sur le maïs, accompagnée d'une diversification plus limitée vers le manioc et les légumineuses.

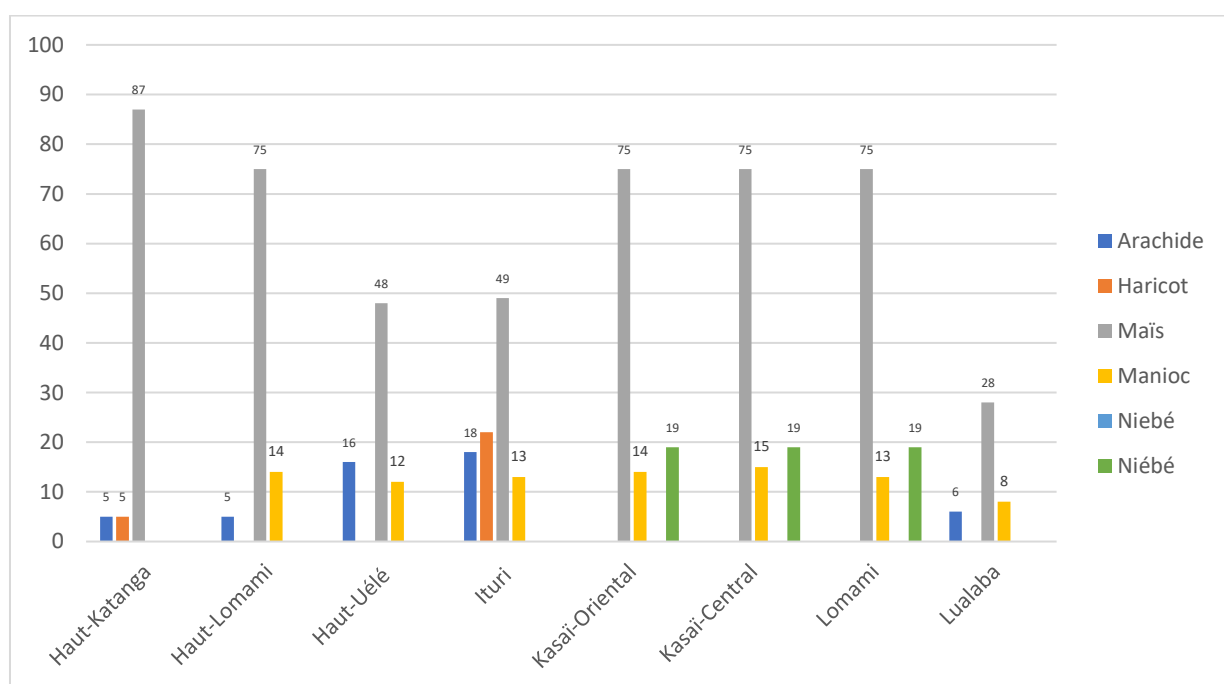


Figure 3 : Superficie par Spéculation selon les provinces (ha)

5. ANALYSE DES ÉCARTS ET PROJECTIONS DE SUIVI

La superficie totale emblavée pour la campagne agricole 2025-2026 s'élève à 735 ha. L'analyse des écarts et les projections de suivi devront s'appuyer sur six paramètres essentiels : (i) la superficie prévue, (ii) la superficie effectivement emblavée et (iii) la production obtenue, nombre prévue de structures à accompagner et les structures effectivement accompagnées.

Le suivi croisé de ces paramètres permettra de calculer systématiquement le taux de réalisation des superficies et le taux de réalisation de la production, en comparant les résultats effectivement obtenus aux prévisions établies. Cette approche facilitera l'identification rapide des provinces ou des spéculations présentant des écarts significatifs par rapport aux cibles, ainsi que l'analyse des causes susceptibles d'expliquer ces écarts.

Les résultats de cette analyse devront également servir de base aux projections de la campagne agricole 2026-2027, notamment pour l'ajustement des superficies à emblaver, des objectifs de production et des mesures d'accompagnement à mettre en œuvre dans les différentes provinces d'intervention.

6. ANALYSE STRATÉGIQUE SWOT

Forces	Faiblesses
• Une planification agricole est disponible pour les huit provinces d'intervention. • La superficie totale de 735 ha est clairement ventilée par province et par spéculation. • Les superficies planifiées dans plusieurs provinces sont relativement équilibrées. • Le maïs bénéficie d'une forte couverture, ce qui peut contribuer à accroître rapidement la disponibilité céréalière. • Le tableau existant offre une base exploitable pour construire le dispositif de suivi de la campagne. •	• La programmation est fortement concentrée sur le maïs, qui représente près de 70 % des superficies. • Certaines spéculations sont absentes dans plusieurs provinces. • Le Lualaba présente une superficie prévue nettement inférieure à celle des autres provinces. • Le haricot ne représente que 27 ha sur l'ensemble des huit provinces. • Les données disponibles portent principalement sur les superficies prévues et ne renseignent pas encore les superficies effectivement réalisées.
Opportunités	Menaces
• La campagne offre la possibilité de mettre en place un tableau de bord provincial de suivi des emblavures. • La géolocalisation des parcelles pourra permettre de vérifier les superficies effectivement emblavées.	• Les aléas climatiques peuvent affecter le calendrier de semis et les superficies effectivement mises en culture. • Les retards d'approvisionnement en semences ou intrants peuvent réduire les emblavures.

• Les données peuvent être intégrées progressivement dans les plateformes numériques de collecte et de gestion des données du PAAD. • L'analyse des écarts entre prévisions et réalisations pourra améliorer la planification des campagnes suivantes. • Les provinces les plus performantes pourront servir de référence pour capitaliser les bonnes pratiques.	• La forte concentration sur le maïs accroît la vulnérabilité de la campagne en cas de problème phytosanitaire. • La remontée tardive ou insuffisamment vérifiée des données peut affecter la qualité du suivi. • Les superficies déclarées pourraient différer des superficies réellement emblavées en l'absence de contrôles de terrain.
--	--

7. RECOMMANDATIONS

Au regard des constats effectués, il est recommandé de :

1. Mettre en place un **tableau de suivi prévu/réalisé** par province, CLD/Agrix et spéculation.
2. Organiser la remontée périodique des superficies effectivement emblavées pour la campagne 2026-2027.
3. Pour la campagne 2026-2027 associer aux données déclarées des preuves de vérification, notamment les coordonnées GPS, fiches de terrain et rapports de supervision.
4. Pour la campagne 2026-2027 Renforcer le suivi du Lualaba afin de comprendre les facteurs expliquant la faible superficie prévue de 42 ha.
5. Suivre particulièrement les cultures faiblement représentées, notamment le haricot, l'arachide et le niébé. Développer progressivement un **tableau de bord MEAL de la campagne agricole**, permettant à toutes les parties de suivre les performances par province.
6. Procéder à une analyse des écarts à chaque étape importante de la campagne et proposer rapidement les mesures correctives appropriées.

7. Intégrer, dès que possible, les données dans le système numérique et géoréférencé retenu par le PAAD/BCeCo.

8. CONCLUSION

L'analyse des superficies emblavées pour la **campagne agricole 2025-2026** fait ressortir une superficie globale de **735 ha dans les huit provinces d'intervention du PAAD/BCeCo**. La programmation est fortement orientée vers le maïs, auquel sont consacrés **512 ha, soit 69,7 %** de la superficie totale, contre 89 ha pour le manioc et **134 ha pour l'ensemble des légumineuses**, comprenant le niébé (57 ha), l'arachide (50 ha) et le haricot (27 ha).

Toutefois, cette répartition ne doit pas être interprétée uniquement sous l'angle du poids individuel de chaque spéculation. Elle résulte également des **spécificités agroécologiques des zones d'intervention et des habitudes alimentaires locales**. Certaines légumineuses ne sont pas adaptées de manière uniforme à toutes les zones agroécologiques ; c'est notamment le cas du haricot dans certaines zones du Kasai. De même, les habitudes de consommation influencent les choix culturels, comme dans les provinces du Katanga où le niébé est moins consommé. Pour cette raison, **l'arachide, le haricot et le niébé sont considérés globalement sous la catégorie « légumineuses »**. Leur analyse séparée, sans prise en compte de ces particularités territoriales, pourrait conduire à une appréciation biaisée de la diversification agricole et des performances de la campagne.

La programmation du manioc est, quant à elle, influencée par les contraintes liées à la disponibilité et à l'acheminement du **matériel végétal amélioré**, principalement accessible auprès de **l'INERA Ngandajika**. Son transfert en grandes quantités vers les autres provinces engendrerait des coûts de transport importants non initialement prévus dans le projet. Par ailleurs, l'absence ou la faible couverture des stations de l'INERA dans certaines zones d'intervention,

notamment dans le **Haut-Uele**, constitue une contrainte pour l'accès de proximité au matériel végétal amélioré. Le **développement et le renforcement des CAPSA** apparaissent ainsi comme une option à privilégier pour contribuer progressivement à compenser ce déficit.

Sur le plan provincial, les superficies sont relativement homogènes dans six provinces, avec des valeurs comprises entre **94 et 109 ha** : Kasai-Central (109 ha), Kasai-Oriental (108 ha), Lomami (107 ha), Ituri (102 ha), Haut-Katanga (97 ha) et Haut-Lomami (94 ha). En revanche, le Haut-Uele (76 ha) et surtout le Lualaba (42 ha) présentent des superficies plus faibles. Ces différences devront être analysées en tenant compte non seulement des performances opérationnelles, mais également des **contraintes agroécologiques, logistiques, de disponibilité du matériel végétal et des spécificités alimentaires locales**.

L'enjeu majeur pour le dispositif de **Suivi-Évaluation, Apprentissage, MRV et Gestion des données** consistera désormais à assurer le passage de la programmation aux réalisations effectives. À cet effet, les **735 ha prévus constituent la valeur de référence** à laquelle devront être comparées, par province et par catégorie de cultures, les superficies effectivement emblavées. Cette comparaison permettra de calculer les taux de réalisation, de mesurer les écarts par rapport aux prévisions et surtout d'en documenter les causes.

Ce dispositif permettra ainsi aux **Directions Générale et Technique du BCeCo** de disposer régulièrement d'informations consolidées sur l'état d'avancement de la campagne agricole, les performances provinciales, les contraintes rencontrées et les mesures correctives à envisager. Les enseignements tirés de ce suivi constitueront également une **base objective pour améliorer la programmation de la campagne agricole 2026-2027**, notamment en matière de diversification culturale, de disponibilité du matériel végétal amélioré et de renforcement des capacités locales de production et de multiplication.

**Annexe 1 : Situation détaillée des superficies emblavées par
CLD/Agrix et par spéculation.**

Nom CLD/Agrix	N° AGREMENT	NOM	Manioc	Maïs	Arachide	Haricot	Niébé
AUFF		Joseph MBALABU MUBENGA	4	16	0	0	3
PRODDIM		Augustin NSANGUDIA	3	17	0	0	6
RDP		Tharcisse MBAYA MUKENYI	0	3	0	0	1
ADETRAPE		Denis TSHILOMBO SHAMBUYI	0	2	0	0	0
TUINGS / FERKATSHI		TSHIBANGU KATSHIDIKAYA	0	2	0	0	0
NGANDAJIKA			7	40	0	0	10
WIN		Gisèle KASUNGI	1	6	0	0	2
CARITAS (CDT)		Félicien ILUNGA MAYAMBA	0	8	0	0	0
BEST		Barclay Ilung A Tshileng	1	7	0	0	2
BAVE		Mees TSHIBAND	3	9	0	0	2
CPSNC		KILIMA NKULU	1	5	0	0	3
LUILU			6	35	0	0	9
LOMAMI			13	75	0	0	19
SATDELL		Grâce KAPINGA	2	13	0	0	3
AUFF		Joseph MBALABU	3	12	0	0	4
KABEYA KAMWANGA			5	25	0	0	7
APDI/JCA		Adonis KADIMA	2	5	0	0	1
TSHIDIADIA NGAJI		David KAPUADI	0	5	0	0	2
APRODI		Dorcas TSHIABU	1	5	0	0	1
UDFPAR		Claudine MBELU	1	5	0	0	1
PROCDEKA		Pierre NSANA	1	5	0	0	1
LUPATAPATA			5	25	0	0	6
CIDIM		Jean Claude MWANZA NKASHAMA LEX	2	7	0	0	2
FOSHALU		Jean Bernard MBUYI SHAUMBA	1	3	0	0	1
LACOME		Maurice NKANKA TSHILUMBA	1	10	0	0	2
GMT		Joe KASONGA MUKUTA	0	5	0	0	1
MIABI			4	25	0	0	6
KASAI-ORIENTAL			14	75	0	0	19
APROBES		Alphonsine BANKOSA KASONGO	0	3	0	0	1
PDC		Samuel NTUMBA	1	2	0	0	0
CAM		Trésor MUSASA KABWE	1	3	0	0	0
UFFT		David FUNDA FUNDA	0	2	0	0	1

COODAP		Alphonse MUTEBA BEYA	0	2	0	0	1
BALOPHAR		Honoré MUTSHIPAYI BALOWE	1	2	0	0	0
LATENBA		Jean Pierre TSHIBUYI KALUILA	0	2	0	0	0
VDA		Louis LUBANDA NSHIPU	0	2	0	0	1
PSAUME 23		Nicole KAPINGA TSHILOMBA	0	2	0	0	1
ETS HENRIETTE		Henriette NGALULA LUSUA	0	2	0	0	1
PARADISE		Chantal MBUYI MUKADI	2	3	0	0	0
DEMBA			5	25	0	0	6
FAGROPAT		Nicolas BISONGA BISONGA	2	2	0	0	0
ACTION DIKOLELAYI		Albert DIBONDO KANDE	0	2	0	0	0
UCD		Dieudonné NGINDU KANYENGELA	0	2	0	0	1
NOUVELLE VISION		Fabrice KAKUNDA BELANGANAYI	0	2	0	0	2
AAPCMKA		Rellie MUANJI LUSE	2	3	0	0	0
CDB		Charles MUKUNDI KAPITA	0	2	0	0	1
ACTION TUDIBAMBE		Yves MBALA KASOMMBO	0	2	0	0	0
AMEAC		Pierre KABONGO BASUA	0	2	0	0	1
ADIAD		Albert DIBONDO KANDE	0	2	0	0	0
LIDEV		Rosalie NDOMBA NTUMBA	0	2	0	0	0
RPD		Honoré MUTSHIPAYI BALOWE	1	2	0	0	0
PEPAM		Mathieu MUTSHIPAYI MUYAYA	0	2	0	0	1
DIBAYA			5	25	0	0	6
UAD		Timothée KALUNGA KAMUANGA	1	2	0	0	0
HOMER		Omer NGANDU KALONJI	0	2	0	0	1
PROSAP		Sébastien DEKWIZE DIAKABI MUENYI	0	2	0	0	1
CFEDD		Raphaël KIBENDEKA MUANGALA	0	2	0	0	1
UFFD		Jean KALALA KASANZU	0	2	0	0	1
COOPEDEV		Danny TSHITENGE MANGOLE	2	3	0	0	0

TULUME DVLPT		Dieudonné TULUME DUAWU	2	3	0	0	0
LDK		Samuel BEYA MUKENDI	0	3	0	0	1
KADEV		Willy BUANA PONG TSHIBALA	0	2	0	0	1
MAB		Prosper MIANGALA MIANGALA	0	2	0	0	0
CAPSM		Patrick Odon MAWONGO KASAKA	0	2	0	0	1
LUIZA			5	25	0	0	7
KASAÏ-CENTRAL			15	75	0	0	19
LUGO FARM AND SERVICE		YAYACNTEMA Marie Claire	0	2	0	0	0
SINAI		KADAKAMB Anastasia	0	5	0	0	0
SISI NA MULIMAJI		ABEDU RAMAZANI	0	10	0	0	0
KIPUSHI			0	17	0	0	0
ONG IBULUNGU		MUSAFIRI MAGENE Victor	0	60	5	5	0
ONG JIRD		MUTOMBO KASONGO Scholastique	0	10	0	0	0
KAMBOVE			0	70	5	5	0
HAUT KATANGA			0	87	5	5	0
PS LOGISTIQUE		ILUNGA NGOIE SARAH	0	10	0	0	0
FONDATION MOISE PAMPEND (FMK)		MUYAMBO KABALE Tresor	0	12	0	0	0
ASSOCIATION AGROPASTORALE USHAURI (AAU)		KAPALANGA KAMUNA Prisca	0	6	0	0	0
SAGRICIM		Prof. Prince MUKOBO	2	0	0	0	0
LUBUDI			2	28	0	0	0
TWASANKA		TATA KAKOMA MWANZA Christophe	0	10	0	0	0
ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE KAPANGA (ADIK)		Henry KATUNG MUSUL	6	0	6	0	0
KAPANGA			6	0	6	0	0
LUALABA			8	28	6	0	0
ASSIAC		MWAMBA BUTAMINA ALAIN	1	7	0	0	0

KAMISAMA/ EGLISES METHODISTES UNIES		Rev. Kyungu wa Ngay Bertin	1	15	2	0	0
MONNAIE DE SAGE		MONGA KYOMBELA	0	5	1	0	0
ACTION DE GRACE		ILUNGA MULONGO	0	4	0	0	0
SOCIETE AGRO INDUSTRIELLE NMK		MALoba KAZADI NATHAN	3	7	1	0	0
BATWABEMBA HL		BUNTU BIGETTE	3	7	1	0	0
KAMINA			8	45	5	0	0
KAMPO (KALENGA MPOYO)		MPOYO KALENGA ERICK	2	5	0	0	0
FERME PAYSANNAT (FERPAYS)		ILUNGA KANONGE STANISLAS	0	7	0	0	0
ORGANISATION POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES PAYSANS ODSP		Pierre MUKENGE TSHIBABA	2	1	0	0	0
CONFEDERATION DES AGRIMULTIPLICATEURS (CAFEDEKA)		MBUYA MBAYO JEAN MARIE	2	10	0	0	0
FERME KAVUMANGABU FERKA		ILUNGA KALOMBUA NOE	0	7	0	0	0
KANIAMA			6	30	0	0	0
HAUT LOMAMI			14	75	5	0	0
MAMANS PAYSANNES	002/2026	MASIKA RWATANGI Marie	0	4	2	0	0
UELE AGRO BUSINESS	126/2023	Blaise ADIPATENG	2	6	9	0	0
AGRICULTURE GRANDE RICHESS (AGR)	004/2026	Jean de dieu AKYESINGO	0	2	0	0	0
MAGO AGRIMULTIPLICATEURS (MAGRIM)	003/2026	Jean Marie MAGO	2	2	2	0	0
ROCHER DE CONSTRUCTION D'AFRIQUE (ROCAS)	005/2026	Clément BAYENDI	0	2	2	0	0
KONCEPT SERVICE SARL	062/2026	Denis MULUMBA	0	2	1	0	0
RUNGU			4	18	16	0	0

MOKASSA BAKUMOBATANA	065/2026	Luc MOKASSA BAKUMOBATANA	2	3	0	0	0
PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LA PROVINCE DU HAUT-UELE (PDLCP- HU)	057/2026	MASEREKA OKELO	0	2	0	0	0
SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES MENAGES (SAM- ONG)	009/2026	MANDI OBEY Joséph	0	3	0	0	0
MOLI PANATABO	058/2026	Dieumerici MOLI PANATABO	0	4	0	0	0
MANGONO MOSOLO	059/2026	Bienvenue MANGONO MOSOLO	2	4	0	0	0
WAMBA			4	16	0	0	0
CENTRAL REGIONAL DE RECHERCHE ET d'EXPERTISE AGRO- ECOLOGIQUE ET ALIMENTAIRES (CREAA SARL)	048/2026	Jean Paul NGALANIBE	2	7	0	0	0
CONSTRUCTION, SUPPLY AND LOGISTICS COMPANY (CSLC)	056/2026	MAMBENGO Yannick	2	3	0	0	0
SPECIAL BRAND SERVICE (SBS)	139/2024	ZIHALLIRWA MURHABAZI Jacques	0	4	0	0	0
WATSA			4	14	0	0	0
HAUT-UELE			12	48	16	0	0
ENTREPRISE PLAMEDI		MAGENDO NYATI	3	0	0	0	0
JOB WIN PROJECT		MUWATA JOJO	0	6	3	0	0
ETS MERCI SEIGNEUR		ADJIO EGABHILE	1	2	2	0	0
MYSTERE DIVIN		ARIAKA DRATRE	1	3	2	3	0
ACAV		DUMBA Isaac	2	5	2	0	0
UPDR		WANI MUZORO David	1	5	3	1	0
ARU			8	21	12	4	0
PACIFIQUE KETA TRADING (PAKT)		VIVIANE KARANDA	1	6	1	4	0
RESEAU DES INITIATIVES MOBILISEES POUR L'AUTOPROMOTION (RIMA)		Gilbert WANADI	1	3	0	2	0

CAM		Bernard UROMBI	1	3	1	2	0
COOPERATIVE KAWA MABER (CKM)		MADITRWOTH Daniel	1	3	1	3	0
GRAINE DU CIEL (GC)		JAKWONG'A Jean-Claude	1	5	1	3	0
JOLI REVE (JR)		AGENONGA Célestin	0	4	0	2	0
ASSOCIATION DES MAMANS POUR LA PAIX DURABLE (AMAPAD)		AWACANG'O Monique	0	2	1	1	0
AJAAD		UDWOKACEN UTING Alberic	0	2	1	1	0
MAHAGI			5	28	6	18	0
ITURI			13	49	18	22	0
TOTAL GENERAL			89	512	50	27	57
Total Légumineuses					134		